

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Absent excusé : Madame GONNET et Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 20/02/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 6

**OBJET : DEVIS REMPLACEMENT UNITE EXTERIEURE PAC SALLE MONTEBELLE**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la pompe à chaleur de la salle Montebelle est en panne. Il est nécessaire de changer l'unité extérieure.

Trois entreprises ont été contactées.

L'une n'a pas été en mesure de réaliser un devis.

L'entreprise FROID-ELEC, qui a posé la pompe à chaleur et qui assure la maintenance, a fait un devis d'un montant de 7 794,83 €HT.

Une troisième entreprise a estimé les travaux aux alentours de 8000 € mais n'a pas fait de devis.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibéré sur cette affaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**


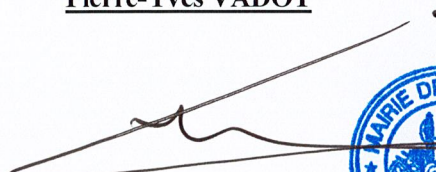
- **approuve le remplacement de l'unité extérieur PAC de la salle Montebelle ;**
- **valide le devis de l'entreprise FROID-ELEC pour un montant de 7 794.83 €HT ;**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 27 février 2024,

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**



Le secrétaire  
Raymond GROS

